

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 23 septembre 2019

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue à la salle du conseil, 333, rue Gosford, Inverness, le lundi 23 septembre à 19 h 30.

Sont présents : M. Gervais Pellerin M. Richard Marois
M. Andrew Larochelle

Sont absents : M. Jacques Pelchat M. Marc Champagne
M. Mario Turcotte

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yves Boissonneault, maire.
Est également présente Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal d'Inverness présents, déclarent avoir reçu l'avis de convocation requis pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire présente l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Avis de convocation
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Ouverture des soumissions pour les travaux de pavage sur la rue des Fondeurs et sur le chemin Gosford Projet INV-2019-03
- 4- Offre de service pour le contrôle des matériaux pour le projet INV-2019-03
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance

R-0217-09-2019 Proposé par le conseiller M. Gervais Pellerin

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

3- OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE DES FONDEURS ET SUR LE CHEMIN GOSFORD PROJET INV-2019-03

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions pour les travaux de pavage de la rue des Fondeurs et du chemin Gosford, faite le 11 septembre 2019 à 10 h 05 au bureau municipal;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 2 soumissions pour exécuter les travaux et que ceux-ci sont conformes, voici les soumissionnaires et le montant avec taxes pour les travaux demandés;

- Sintra inc. : 279 380,63 \$
- Les Entreprises Lévisiennes inc. : 298 242,28 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 23 septembre 2019

R-0218-09-2019 Proposé par le conseiller M. Richard Marois

QUE le conseil de la municipalité d'Inverness décide de rejeter les soumissions reçues et de repousser la date des travaux ultérieurement considérant le coût élevé de ceux-ci, que ces travaux pourraient être subventionnés en grande partie et pour la bonne gérance des fonds municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

4- OFFRE DE SERVICE POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX POUR LE PROJET INV-2019-03

- Que ce point sera traité ultérieurement, car les travaux ci-haut ont été repoussés.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

R-0219-09-2019 Proposé par le conseiller M. Richard Marois

QUE la séance soit levée 19 h 39.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

Maire

Secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.